

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 50019

Numéro SIREN : 501 994 107

Nom ou dénomination : SOCIETE FROMAGERE DE CLECY

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2022 sous le numéro de dépôt 6364

RSM Ouest

I. BILAN AU 31/12/2021la Gérance, G. Badalis
E. Besnier**A. Bilan actif**

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 141 237		1 141 237	1 032 435
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	720 721		720 721	755 195
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 784 147		3 784 147	3 428 557
Autres créances	4 587 252		4 587 252	5 544 714
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	363		363	746
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	18 206		18 206	15 308
ACTIF CIRCULANT	10 251 925		10 251 925	10 776 956
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 251 925		10 251 925	10 776 956

RSM Ouest B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 16 000)	16 000	16 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	16 000	16 000
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	33 154	33 751
PROVISIONS	33 154	33 751
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 786 183	3 830 033
Dettes fiscales et sociales	1 898 363	1 967 743
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 518 225	4 929 429
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	10 202 771	10 727 205
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	10 251 925	10 776 956

RSM Ouest

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	23 422 459	9 762 730	33 185 189	29 783 723
Production vendue de services	1 101 234	15 724	1 116 957	1 190 173
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	24 523 693	9 778 454	34 302 146	30 973 896
Production stockée			-34 474	104 041
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			58 392	630
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			597	3 855
Autres produits			1 200	1 200
PRODUITS D'EXPLOITATION			34 327 861	31 083 623
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			24 483 473	21 080 134
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-103 117	-38 131
Autres achats et charges externes			3 472 312	3 704 927
Impôts, taxes et versements assimilés			355 493	514 587
Salaires et traitements			4 123 195	3 801 656
Charges sociales			1 341 579	1 288 323
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			33 672 934	30 351 496
RESULTAT D'EXPLOITATION			654 926	732 127
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré			609 947	720 596
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			4 026	4 874
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 026	4 874
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-4 026	-4 874
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			40 954	6 657
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			25	25 888
Produits exceptionnels sur opérations en capital			25	25 888
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			7 421	1 028
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			7 421	1 028
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-7 396	24 860
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			33 557	31 517
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			34 327 886	31 109 510
TOTAL DES CHARGES			34 327 886	31 109 510
BENEFICE OU PERTE				

1. CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Forme : SNC

Adresse : 0023 Rue du Béron

Ville : CLECY

Capital : 16 000

N° Siret : 50199410700016

Code APE : 1051C

La présente annexe se rapporte au bilan de l'exercice clos le 31/12/2021, avant affectation du résultat.

Le total du bilan est de 10 251 925 €, et le compte de résultat présenté sous forme de liste, laisse apparaître un bénéfice de 0€, après transfert d'un bénéfice aux associés d'un montant de 609 947 €.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 soit une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Il est intervenu dès le mois de mars 2020 une crise pandémique, dite Covid-19. Cette pandémie n'a pas eu d'impact significativement défavorable sur les activités de l'entité au cours de l'exercice.

Aucun autre fait majeur n'est à mentionner au titre de cet exercice.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes généraux

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général (Régl. ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Par ailleurs, il a été fait application des dispositions particulières du Plan comptable professionnel de la F.N.I.L. approuvé par le Conseil national de la Comptabilité.

3.2. Méthode d'évaluation

3.2.1. Immobilisations incorporelles

- NEANT

3.2.2. Immobilisations corporelles

- NEANT

3.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

3.2.4. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'acquisition selon la méthode du prix de revient moyen pondéré.

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués au coût d'acquisition selon la méthode du prix de revient moyen pondéré.

Les stocks de produits finis (et/ou en cours) sont valorisés au coût de production excluant les frais généraux non imputables à la production.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient.

3.2.5. Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale.

3.2.6. Engagements en matière de retraite

Les indemnités conventionnelles ou légales sont comptabilisées en charges lors du départ du salarié.

Il n'est pas constitué de provision en fonction des droits connus au prorata de l'ancienneté du salarié.

Le salarié ne bénéficie pas de régime en dehors de ceux prévus normalement par la convention collective.

Le montant de l'engagement hors bilan est évalué à : 727 371 €

Il est basé sur l'ancienneté des salariés par rapport à leur temps normal de carrière.

3.2.7. Primes de médailles du travail

Les engagements relatifs aux médailles du travail sont provisionnés.

Un ajustement de la provision a été effectué pour tenir compte de la situation à la fin de l'exercice.

RSM Ouest

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Toutes les opérations effectuées avec des parties liées sont conclues à des conditions courantes et normales, ou ne sont pas significatives.

4.1. Immobilisations corporelles, incorporelles et Financières

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

NEANT

4.1.2. Tableau des amortissements

NEANT

4.2. Etat des créances à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 389 605 €.

Toutes les créances ont une échéance inférieure à un an.

4.3. Produits à recevoir

	31/12/2021	31/12/2020
Clients – Factures à Etablir	199174	177560
Fournisseurs – Rabais, remises et ristournes à obtenir	3383873	4931013
Autres Produits à recevoir	575	5167
Total	3 583 622	5 113 740

4.4. Valeurs Mobilières de Placement

- NEANT

4.5. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant global de 18 206€ correspondent à des achats de marchandises et des charges d'exploitation.

4.6. Capitaux propres

4.6.1. Capital social

Le capital social est composé de 1 000 parts sociales, d'une valeur nominale de 16 €.

Aucune évolution au cours de l'exercice.

4.6.2. Ecart de réévaluation

NEANT

4.7. Etat des échéances et des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 10 202 771€.

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à un an.

RSM Ouest

4.8. Charges à payer

	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs – Factures non parvenues	598034	706202
Intérêts courus		
Dettes Fiscales et Sociales (Congés Payés, organismes sociaux...)	1052562	1054923
Total	1 650 596	1 761 125

Les autres charges à payer de 2021 sont de 3 908 242 € et correspondent à des avoirs à établir.

4.9. Etat des provisions

Les mouvements concernant l'exercice sont détaillés ci-après :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises Provisions utilisées	Reprises Provisions non utilisées	Au 31/12/2021
<u>Provisions réglementées</u>					
Prov investissements					
Hausse des Prix					
Amortissements					
Dérogatoires					
Autres					
<u>Provisions pour risques et charges</u>	33 751		597		33 154
<u>Provisions pour dépréciation :</u>					
Sur immob.corp. & incorp.					
Sur immobilisations financières					
Sur stocks					
Sur créances clients					
Sur autres créances					
TOTAL	33 751	0	597	0	33 154

4.10. Produits constatés d'avance

NEANT

4.11. Ecart de conversion

NEANT

4.12. Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	2021	2020
Ingénieurs et cadres	13	14
Agents de maîtrise, techniciens	8	8
Employés	14	10
Ouvriers	90	84
TOTAL	125	116

4.13. Rémunération des dirigeants

S'agissant d'une information confidentielle celle-ci n'est pas communiquée.

4.14. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

NEANT

4.15. Situation fiscale latente

Société non soumise à l'impôt sur les sociétés

4.16. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

NEANT

4.17. Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont de 25€, et les charges exceptionnelles sont de 7 421€.

Soit un résultat exceptionnel de -7 396€, qui concerne les charges et produits exceptionnels de natures diverses.

5. AUTRES INFORMATIONS**5.1. Dettes garanties par des sûretés réelles**

NEANT

5.2. Engagements financiers hors crédit-bail

NEANT

5.3. Informations en matière de crédit bail

NEANT

5.4. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

Dénomination sociale :	B.S.A.
Forme :	S.A.S à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital :	16 557 232 €
Ayant son siège administratif :	10 à 20 rue Adolphe Beck 53000 LAVAL
N° SIRET :	557 350 253 00034

5.5. Liste des filiales et participations

NEANT

SOCIETE FROMAGERE DE CLECY
Société en nom collectif (SNC)
Au capital social de 16 000 EUR
Siège social : 23 Rue du Béron – 14570 CLECY
501 994 107 R.C.S. CAEN
(la «Société»)

**Extrait certifié conforme du Procès-verbal de l'assemblée du 24/06/2022
(comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021)**

**Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021
proposée et votée**

Résolution n°1

(approbation de l'inventaire, du rapport de gestion et des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes y afférent, affectation du résultat de l'exercice écoulé et quitus à la gérance)

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et du rapport du commissaire aux comptes sur lesdits comptes annuels, prend acte du fait que :

- la Société a réalisé un résultat bénéficiaire de 609.946 EUR ;
- conformément aux stipulations des statuts, ce résultat bénéficiaire a été transféré automatiquement aux associés, au prorata du nombre de parts sociales détenues par chacun, à la date de clôture de l'exercice social ;
- ce transfert a été comptabilisé dans les comptes annuels de l'exercice clos au compte «perte supportée ou bénéfice transféré» (compte 655 du Plan Comptable) du compte de résultat de la Société ;
- ce transfert conduit les comptes annuels de l'exercice clos à faire état d'un résultat de 0 EUR ;
- ce transfert a néanmoins été réalisé sous la condition résolutoire « du refus ou de la modification des comptes par Décision Majoritaire des associés prise en assemblée générale ou encore du défaut d'approbation des comptes dans le délai légal», conformément aux stipulations des statuts de la Société.

En conséquence, l'Assemblée :

- approuve le rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- ratifie, en tant que de besoin, à la date de clôture de l'exercice, le transfert aux associés de la quote-part de résultat bénéficiaire leur revenant.

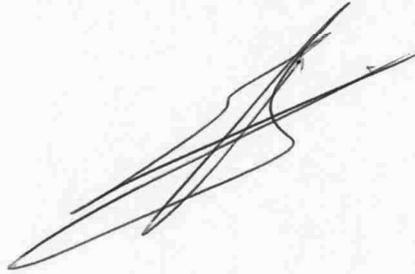
Elle constate que la Société est passible de l'impôt sur le revenu et qu'en conséquence, l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts lui est inapplicable.

En conséquence, l'Assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés à l'Assemblée.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
PAR LA GERANCE**

Par le dirigeant de « GROUPE LACTALIS » GERANTE, Emmanuel BESNIER

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a cursive, somewhat abstract shape. The signature is positioned below the text of the document.



RSM Ouest

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 51 83 30 30
F +33 2 51 83 30 39

www.rsmfrance.fr

SOCIETE FROMAGERE DE CLECY

Siège social : 23, Rue du Béron - 14570 CLECY
Société en Nom Collectif au capital de 16 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

SOCIETE FROMAGERE DE CLECY

Siège social : 23, Rue du Béron - 14570 CLECY
Société en Nom Collectif au capital de 16 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la SOCIETE FROMAGERE DE CLECY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE FROMAGERE DE CLECY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 30 mai 2022

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de l'Ouest-atlantique



Jean-Michel PICAUD
Associé

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 141 237		1 141 237	1 032 435
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	720 721		720 721	755 195
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 784 147		3 784 147	3 428 557
Autres créances	4 587 252		4 587 252	5 544 714
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	363		363	746
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	18 206		18 206	15 308
ACTIF CIRCULANT	10 251 925		10 251 925	10 776 956
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 251 925		10 251 925	10 776 956

RSM Ouest B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 16 000)	16 000	16 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	16 000	16 000
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	33 154	33 751
PROVISIONS	33 154	33 751
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 786 183	3 830 033
Dettes fiscales et sociales	1 898 363	1 967 743
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 518 225	4 929 429
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	10 202 771	10 727 205
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	10 251 925	10 776 956

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	Exercice 2021		Total	Exercice 2020
	France	Exportation		
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	23 422 459	9 762 730	33 185 189	29 783 723
Production vendue de services	1 101 234	15 724	1 116 957	1 190 173
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	24 523 693	9 778 454	34 302 146	30 973 896
Production stockée			-34 474	104 041
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			58 392	630
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			597	3 855
Autres produits			1 200	1 200
PRODUITS D'EXPLOITATION			34 327 861	31 083 623
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			24 483 473	21 080 134
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-103 117	-38 131
Autres achats et charges externes			3 472 312	3 704 927
Impôts, taxes et versements assimilés			355 493	514 587
Salaires et traitements			4 123 195	3 801 656
Charges sociales			1 341 579	1 288 323
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			33 672 934	30 351 496
RESULTAT D'EXPLOITATION			654 926	732 127
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré			609 947	720 596
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			4 026	4 874
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 026	4 874
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-4 026	-4 874
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			40 954	6 657
PRODUITS EXCEPTIONNELS			25	25 888
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			25	25 888
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			7 421	1 028
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			7 421	1 028
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-7 396	24 860
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			33 557	31 517
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			34 327 886	31 109 510
TOTAL DES CHARGES			34 327 886	31 109 510
BENEFICE OU PERTE				

1. CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Forme : SNC

Adresse : 0023 Rue du Béron

Ville : CLECY

Capital : 16 000

N° Siret : 50199410700016

Code APE : 1051C

La présente annexe se rapporte au bilan de l'exercice clos le 31/12/2021, avant affectation du résultat.

Le total du bilan est de 10 251 925 €, et le compte de résultat présenté sous forme de liste, laisse apparaître un bénéfice de 0€, après transfert d'un bénéfice aux associés d'un montant de 609 947 €.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 soit une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Il est intervenu dès le mois de mars 2020 une crise pandémique, dite Covid-19. Cette pandémie n'a pas eu d'impact significativement défavorable sur les activités de l'entité au cours de l'exercice.

Aucun autre fait majeur n'est à mentionner au titre de cet exercice.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes généraux

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général (Rég. ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Par ailleurs, il a été fait application des dispositions particulières du Plan comptable professionnel de la F.N.I.L. approuvé par le Conseil national de la Comptabilité.

3.2. Méthode d'évaluation

3.2.1. Immobilisations incorporelles

- NEANT

3.2.2. Immobilisations corporelles

- NEANT

3.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

3.2.4. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'acquisition selon la méthode du prix de revient moyen pondéré.

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués au coût d'acquisition selon la méthode du prix de revient moyen pondéré.

Les stocks de produits finis (et/ou en cours) sont valorisés au coût de production excluant les frais généraux non imputables à la production.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient.

3.2.5. Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale.

3.2.6. Engagements en matière de retraite

Les indemnités conventionnelles ou légales sont comptabilisées en charges lors du départ du salarié.

Il n'est pas constitué de provision en fonction des droits connus au prorata de l'ancienneté du salarié.

Le salarié ne bénéficie pas de régime en dehors de ceux prévus normalement par la convention collective.

Le montant de l'engagement hors bilan est évalué à : 727 371 €

Il est basé sur l'ancienneté des salariés par rapport à leur temps normal de carrière.

3.2.7. Primes de médailles du travail

Les engagements relatifs aux médailles du travail sont provisionnés.

Un ajustement de la provision a été effectué pour tenir compte de la situation à la fin de l'exercice.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Toutes les opérations effectuées avec des parties liées sont conclues à des conditions courantes et normales, ou ne sont pas significatives.

4.1. Immobilisations corporelles, incorporelles et Financières

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

NEANT

4.1.2. Tableau des amortissements

NEANT

4.2. Etat des créances à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 389 605 €.

Toutes les créances ont une échéance inférieure à un an.

4.3. Produits à recevoir

	31/12/2021	31/12/2020
Clients – Factures à Etablir	199174	177560
Fournisseurs – Rabais, remises et ristournes à obtenir	3383873	4931013
Autres Produits à recevoir	575	5167
Total	3 583 622	5 113 740

4.4. Valeurs Mobilières de Placement

- NEANT

4.5. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant global de 18 206€ correspondent à des achats de marchandises et des charges d'exploitation.

4.6. Capitaux propres

4.6.1. Capital social

Le capital social est composé de 1 000 parts sociales, d'une valeur nominale de 16 €.

Aucune évolution au cours de l'exercice.

4.6.2. Ecart de réévaluation

NEANT

4.7. Etat des échéances et des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 10 202 771€.

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à un an.

4.8. Charges à payer

	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs – Factures non parvenues	598034	706202
Intérêts courus		
Dettes Fiscales et Sociales (Congés Payés, organismes sociaux...)	1052562	1054923
Total	1 650 596	1 761 125

Les autres charges à payer de 2021 sont de 3 908 242 € et correspondent à des avoirs à établir.

4.9. Etat des provisions

Les mouvements concernant l'exercice sont détaillés ci-après :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises Provisions utilisées	Reprises Provisions non utilisées	Au 31/12/2021
<u>Provisions réglementées</u>					
Prov investissements					
Hausse des Prix					
Amortissements					
Dérogatoires					
Autres					
<u>Provisions pour risques et charges</u>	33 751		597		33 154
<u>Provisions pour dépréciation :</u>					
Sur immob.corp. & incorp.					
Sur immobilisations financières					
Sur stocks					
Sur créances clients					
Sur autres créances					
TOTAL	33 751	0	597	0	33 154

4.10. Produits constatés d'avance

NEANT

4.11. Ecart de conversion

NEANT

4.12. Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	2021	2020
Ingénieurs et cadres	13	14
Agents de maîtrise, techniciens	8	8
Employés	14	10
Ouvriers	90	84
TOTAL	125	116

4.13. Rémunération des dirigeants

S'agissant d'une information confidentielle celle-ci n'est pas communiquée.

4.14. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

NEANT

4.15. Situation fiscale latente

Société non soumise à l'impôt sur les sociétés

4.16. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

NEANT

4.17. Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont de 25€, et les charges exceptionnelles sont de 7 421€.

Soit un résultat exceptionnel de -7 396€, qui concerne les charges et produits exceptionnels de natures diverses.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

5.2. Engagements financiers hors crédit-bail

NEANT

5.3. Informations en matière de crédit bail

NEANT

5.4. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

Dénomination sociale :	B.S.A.
Forme :	S.A.S à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital :	16 557 232 €
Ayant son siège administratif :	10 à 20 rue Adolphe Beck 53000 LAVAL
N° SIRET :	557 350 253 00034

5.5. Liste des filiales et participations

NEANT